

d) Enfin, le quatrième type est le plus fréquent et le mieux caractérisé; c'est le type paroxystique, dans lequel les actes sont commis seulement à certaines périodes, revenant sous forme d'accès plus ou moins réguliers. Ces accès débutent ordinairement par des désordres dans la santé physique; céphalalgie, perte de sommeil, état général d'anxiété, troubles digestifs; puis apparaît le besoin instinctif de commettre quelque acte extravagant ou pervers. Ces accès durent un temps variable, puis le sujet rentre dans son état normal ordinaire, pour une période indéterminée.

Suivant la remarque de Foville, il est un trait commun et presque caractéristique de tous ces actes commis sous l'influence de l'impulsion instinctive: «L'acte délirant une fois accompli, il en résulte pour le malade une sorte de détente physique et morale qui le soulage et lui fait presque éprouver un sentiment de bien-être, alors même que des conséquences légales très graves peuvent le menacer. C'est notamment ce qui a lieu pour les homicides instinctifs; après avoir tué, le meurtrier se sent délivré d'un grand poids; la satisfaction d'avoir assouvi le besoin impérieux qui le poussait l'emporte sur la crainte du châtement; il ne cherche pas à s'enfuir et ne prend aucune précaution pour se soustraire aux recherches; le plus souvent il va lui-même faire sa déclaration et se mettre à la disposition de la justice.

*Diagnostic médico-légal.* — Pour reconnaître qu'un crime ou un délit a été commis sous l'influence de la folie impulsive, on peut trouver des éléments de jugement, d'une part dans l'appréciation des circonstances au milieu desquelles s'est accompli l'acte; d'autre part, dans l'examen de l'accusé.

L'acte incriminé peut avoir été accompli à la suite de combinaisons longuement méditées dénotant un plan tracé avec intelligence, exécuté dans ses diverses phases avec ténacité. Mais il est en contradiction avec le caractère ordinaire de celui qui l'a commis, il ne lui procure aucun avantage appréciable; l'accusé ne cherche pas à cacher son crime, il l'avoue, se dénonce quelquefois spontanément. Toutes ces circonstances ne sont pas cependant toujours réunies, et même

alors, elles ne suffisent pas à elles seules à démontrer l'irresponsabilité de l'accusé; elles constituent une présomption dont la valeur peut d'ailleurs être appréciée par les magistrats.

D'autre part, il est bien rare que la folie impulsive se manifeste uniquement par l'accomplissement d'un acte isolé, sans que l'état mental ait présenté d'autres troubles plus ou moins accusés dont on peut retrouver les traces; ce sont des bizarreries d'humeur, des inégalités très marquées de caractère, une émotivité exagérée; ou une indifférence absolue à des émotions d'un certain ordre; des antipathies ou des sympathies très vives et que rien ne justifie, un défaut manifeste d'équilibre entre les diverses facultés intellectuelles. A ces troubles se joignent souvent d'autres désordres nerveux: névralgies, spasmes, insomnies, etc.; presque toujours, au moment de l'accès, ces symptômes sont plus accentués; on signale, comme plus particulièrement fréquentes alors, la céphalalgie, l'angoisse et l'anxiété précordiale. En outre, c'est surtout à propos de la folie impulsive que l'hérédité joue un rôle important dans l'étiologie; aussi retrouve-t-on presque constamment parmi les ascendants ou les collatéraux de ces sujets, des aliénés proprement dits, des épileptiques, des hystériques, des alcooliques, des névropathes.

Enfin, on peut retrouver dans les antécédents de l'accusé des accès antérieurs dont l'existence bien établie présente une signification très importante.

## CHAPITRE QUATRIÈME

### DES AFFECTIONS MENTALES CARACTÉRISÉES PAR LA FAIBLESSE D'ESPRIT

#### § I. — Démence

Le mot *démence*, dans le sens auquel l'entend la loi, désigne l'ensemble des maladies mentales; dans le sens mé-

dical il a une signification plus restreinte et s'applique à la diminution ou à la perte des facultés intellectuelles, morales et affectives. La démence, ainsi comprise, diffère d'autres états de dégradation mentale, en ce qu'elle est consécutive à diverses maladies, ou aux progrès de l'âge, qu'elle suppose un état mental antérieur relativement ou absolument sain. « L'homme en démence, dit Esquirol, est privé des biens dont il jouissait autrefois ; c'est un riche devenu pauvre. L'idiot a toujours été dans l'infortune et la misère. » — Il faut ajouter, pour achever de définir la démence, qu'elle est chronique et incurable.

La démence est produite par un grand nombre de causes, et sous ce rapport on peut distinguer : la *démence sénile*, qui résulte des progrès de l'âge ; la démence consécutive à diverses *maladies cérébrales* : paralysie générale, hémorragie, ramollissement du cerveau ou tumeurs ; — la démence consécutive aux *névroses* : épilepsie, hystérie ; chorée ; — la démence qui termine diverses espèces de *folie*, ou démence *vésanique* ; — la démence produite par certaines *intoxications* : alcool, opium, plomb, etc.

La perte des facultés mentales, qui caractérise la démence, est plus ou moins complète. Dans certains cas, elle est absolue ; le malade, privé de toute idée, incapable de satisfaire ses besoins, ne vit plus que d'une vie purement végétative. D'autres déments, encore en état de se livrer à certains actes, et même à quelques travaux, ayant conservé une tenue correcte, tiennent les propos les plus incohérents, prononcent, quelquefois avec une volubilité excessive, des phrases ou des mots dont l'ensemble est dépourvu de toute signification. Voici, par exemple, un spécimen de ces discours, recueilli par Marcé, qui l'a écrit sous la dictée d'un malade atteint de cette forme de démence dite *incohérente* : « Je puis créer Jumiège pour qu'ils sachent lire le camphre dans toutes les situations de la vie ; la femme ivre qui accouche du néflier et de l'écureuil en ramonant les cheminées, et d'une très nombreuse fortune. Je suis l'auteur de trois gibecières ; vous mourriez littéralement de faim, si vous aviez un chien enragé dont nous fimes un gros caillou. »

A côté de ces formes de démence où la déchéance psychique est si accusée, il en est d'autres où le trouble mental est beaucoup moins prononcé, et l'on observe à cet égard une foule de degrés jusqu'à la forme où la démence ne se manifeste que par une diminution de la mémoire, quelques incorrections du jugement, un affaiblissement de l'attention, certaines bizarreries de l'affectivité. Ces troubles peuvent rester pendant longtemps assez légers, notamment dans la démence sénile, pour qu'il soit difficile ou impossible de reconnaître si les déficiences que l'on constate, traduisent un état mental pathologique, ou s'ils doivent être considérés comme les manifestations d'un esprit encore sain, bien qu'incomplètement développé ou mal équilibré. On se trouve ici sur la limite, forcément artificielle, de la raison et de l'aliénation, et dans bien des cas, malgré une étude minutieuse, les médecins les plus compétents hésitent souvent à formuler un jugement.

Dans d'autres cas, la diminution des facultés, quoique très réelle et très accusée, est peu apparente au premier abord, et peut être méconnue par les personnes qui ont occasion d'approcher même souvent le malade. Certains sujets, en effet, vivent sur leurs idées anciennes restées relativement intactes, et obéissent d'une façon en quelque sorte automatique, à leurs habitudes antérieures ; ils suivent, sans désordre apparent, le train ordinaire de leur vie, accomplissent très correctement les actes auxquels ils sont habitués, prennent part aux conversations banales, jouent aux divers jeux, etc. ; mais si on les soumet à un examen un peu approfondi, on constate qu'ils sont incapables de s'assimiler une idée nouvelle, d'asseoir des raisonnements nouveaux, même sur les faits qu'ils possèdent depuis longtemps, de prendre une décision qui ne soit pas motivée par une habitude ancienne ou suggérée par une volonté étrangère. Cette forme appartient surtout à la démence sénile.

La démence est souvent compliquée de délire ; il en est presque toujours ainsi quand elle succède à une vésanie, et le délire conserve alors la forme qu'il avait primitivement. On a ainsi les démences *maniaque*, *monomaniaque*, *lypémaniaque*, etc., appellations qui désignent non seulement

l'origine de la démence, mais aussi, en général, la forme de la perversion que les facultés intellectuelles, tout en diminuant dans une mesure plus ou moins large, ont conservée.

Les déments, quels qu'ils soient, sont d'ailleurs assez fréquemment atteints d'accès d'excitation ou de dépression. Pendant la période d'excitation, ils peuvent commettre toutes sortes d'actes délictueux ou criminels; ceux-ci, et notamment des attentats ou des outrages publics à la pudeur, sont quelquefois aussi accomplis à d'autres époques. L'état mental des déments est assez fréquemment invoqué comme une cause de nullité des testaments, et c'est là l'occasion d'expertises souvent très délicates, dont on trouvera des exemples dans les traités spéciaux<sup>1</sup>.

## § II. — Idiotie et crétinisme

Les idiots sont des individus dont le développement intellectuel ne s'est fait que d'une façon très incomplète. Quelquefois, ce développement est resté à peu près nul, et le niveau intellectuel n'est pas supérieur à celui de la brute. Plus souvent, la dégradation n'est pas aussi prononcée; les facultés existent et peuvent être cultivées jusqu'à un certain point, mais non point atteindre la limite à partir de laquelle commence l'intelligence ordinaire. Il est à remarquer, toutefois, que la déchéance ne porte pas également sur toutes les facultés et que quelques-unes d'entre elles peuvent être développées remarquablement; c'est ainsi qu'on voit parfois des idiots doués d'une bonne mémoire qui, d'ailleurs, ne porte ordinairement que sur certains points restreints: les chiffres, les noms propres, etc.; d'autres idiots ont une grande aptitude pour la musique.

Les idiots ont leurs facultés affectives ordinairement peu développées et surtout très mobiles; certains témoignent habituellement de l'affection à leurs parents ou aux gens qui

<sup>1</sup> Voir notamment Legrand du Saulle, *Étude médico-légale sur les testaments contestés pour cause de folie*. Paris, in-8°, 1879.

les soignent, et cependant, à la moindre contrainte, ils les menacent, s'efforcent de les battre, de leur être nuisibles, et combinent quelquefois leur vengeance avec une certaine ruse. D'autres commettent, sans motifs, des actes de cruauté sur des animaux, des petits enfants; ils obéissent facilement aux suggestions étrangères et peuvent devenir ainsi les auteurs de délits ou de crimes commis au profit d'autres personnes. En raison de leur faiblesse intellectuelle et morale, ils sont assez souvent victimes de viol, d'actes de pédérastie, etc. Eux-mêmes, lorsque leurs organes génitaux sont bien développés et qu'ils ont des désirs sexuels, ce qui a lieu le plus souvent, satisfont ces désirs en brutes et commettent en ce genre toutes sortes d'excès.

L'état mental des idiots est, en général, facile à apprécier, ainsi que le degré de responsabilité qu'il comporte. — L'idiotie s'accompagne presque constamment de malformations physiques qu'il est bon de relever dans chaque cas particulier; par exemple, des déformations, des asymétries du crâne et de la face, la microcéphalie, la mauvaise conformation des arcades dentaires et la voûte palatine, l'implantation vicieuse des dents qui sont fréquemment cariées, le strabisme, les déformations rachitiques, les pieds bots, la paralysie, l'atrophie, la contracture d'un membre, etc. Un grand nombre d'idiots ont des tics ou se livrent presque constamment à des mouvements sans but.

A côté des idiots, il faut placer les *crétins* dont l'état intellectuel est analogue et, d'une façon générale, plus rudimentaire encore. L'aspect physique des crétins diffère ordinairement de celui des idiots; ils sont généralement de petite taille, à tête relativement volumineuse, aplatie d'avant en arrière; le cou est court et gros; le thorax est déformé; les membres sont souvent déviés par le rachitisme; les masses musculaires peu développées. — Le crétinisme s'observe dans les pays où règne le goître, et l'on admet généralement que le crétinisme est le degré le plus grave, la forme la plus complète d'une endémie dont le goître représente la première étape. Toutefois, beaucoup de crétins ne sont jamais goitreux.

## § III. — Imbécillité

Les *imbéciles* occupent une place intermédiaire entre les idiots et les individus à intelligence médiocre, mais encore normale. Ils se distinguent de ceux-ci non seulement par l'infériorité plus marquée de certaines facultés, mais par le défaut d'équilibre entre ces facultés. Les imbéciles peuvent être doués d'une vive mémoire, avoir des aptitudes remarquables pour certains travaux, être capables de gagner largement leur vie, posséder une instruction développée; mais ils manquent manifestement de rectitude dans leurs jugements, coordonnent mal leurs idées, obéissent, dans leurs déterminations, à des motifs mal appropriés, sans utiliser, comme le ferait un individu sain, toutes leurs notions acquises.

Les imbéciles présentent, moins constamment que les idiots, mais assez souvent encore, les malformations dont nous avons indiqué plus haut les principales.

## CHAPITRE CINQUIÈME

DES NÉVROSES ET DES AUTRES ÉTATS PATHOLOGIQUES  
QUI SONT DE NATURE À ENTRAÎNER  
UNE DIMINUTION DE LA RESPONSABILITÉ

Certaines névroses, comme aussi certaines intoxications, certaines conditions d'hérédité, peuvent entraîner un état mental particulier. En vertu de cet état, les individus agissent bien encore après délibération, mais après une délibération qui ne s'accomplit pas comme chez les autres hommes, et dont les déféctuosités sont d'ailleurs un peu différentes suivant la catégorie des individus auxquels nous

faisons allusion. Il y a dans les déterminations de ces malades quelque chose de plus que l'erreur banale d'un esprit faux; on y trouve une influence pathologique qui, en même temps qu'elle imprime aux actes commis un certain caractère d'insanité, indique que ces actes ne doivent pas entraîner le même degré de responsabilité que s'il s'agissait d'un homme ordinaire.

Cet état mental est d'ailleurs loin d'être constant dans toutes les névroses et dans tous les états pathologiques que nous allons passer en revue; il varie non seulement suivant les individus, mais encore suivant les périodes de l'affection, et il doit être étudié attentivement dans chaque cas particulier.

## § I. — État mental des hystériques

L'hystérie se complique quelquefois de folie proprement dite avec délire bien caractérisé : maniaque, lypémaniaque, etc.; elle détermine quelquefois aussi des impulsions irrésistibles plus ou moins inconscientes. Mais ce sont là des manifestations relativement rares de la névrose, sur lesquelles nous n'avons pas à revenir dans ce chapitre. En les laissant de côté, il reste à envisager l'état mental des hystériques, qui offre presque toujours certaines particularités, et qui est souvent assez troublé pour exercer sur les actes une influence morbide, et entraîner une atténuation plus ou moins considérable de la responsabilité.

Le caractère des hystériques est fantasque, bizarre, mobile, inconséquent; elles ont des amitiés et des haines extrêmement vives, que souvent rien ne justifie, qui apparaissent et disparaissent quelquefois sans motifs appréciables ou raisonnables, et qu'elles cherchent à satisfaire à tout prix. Un trait qui leur appartient en propre, c'est le besoin de se mettre en évidence, d'appeler l'attention, d'exciter l'intérêt ou la curiosité, de jouer un rôle romanesque, de se mettre en scène sous un aspect quelconque. Pour satisfaire à ce besoin, certaines hystériques inventent les histoires les plus étranges ou les plus compliquées, et pour remplir le rôle